



Ville d'Iqaluit  
901, promenade Nunavut  
C.P. 460  
Iqaluit, Nunavut  
X0A 0HO

# **Message d'intérêt public**

## **La Ville hissera le drapeau de la fierté**

**24 juin, 2020 – Iqaluit, Nunavut**

Après le vote à l'unanimité du Conseil en appui à une motion déposée lors de la réunion du 24 juin, la ville d'Iqaluit hissera le drapeau de la fierté à l'hôtel de ville pour une période d'une semaine, à compter du 24 juin 2020.

Le Conseil a également adopté à l'unanimité la motion d'ajouter la levée annuelle du drapeau de la fierté à la politique sur le protocole de drapeaux de la Ville. Cela signifie que le drapeau de la fierté sera hissé annuellement pendant une semaine au mois de juin sans qu'il soit nécessaire de déposer une nouvelle motion chaque année.

La levée du drapeau de la fierté (ou du drapeau arc-en-ciel) réunit les Iqalummiut afin de célébrer l'inclusivité, en plus d'être un symbole de la fierté des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, transsexuelles et queer (LGBTQ) et des mouvements sociaux LGBTQ.

La Ville reconnaît qu'il s'agit d'une période difficile pour bon nombre de nos citoyens et même si les gens ne peuvent pas se réunir en grands groupes pendant la pandémie de la COVID-19, les Iqalummiut peuvent continuer de rester en contact et de se soutenir afin de partager ce moment important.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec:

Lisa Milosavljevic

Gestionnaire des communications et du service à la clientèle

Ville d'Iqaluit

| Milosaylievic@igaluit.ca

867-979-3216